

Inscriptions :

Dossier à rapporter en mairie – avec le livret de famille et les pièces demandées– durant les heures d’ouverture du secrétariat **avant le 10 juillet 2019.**

Lundi : 08h00 à 12h00

Jeudi : 17h00 à 19h00

Vendredi : 08h00 à 12h00

Deux permanences exceptionnelles de la responsable du service périscolaire sont également prévues en mairie : **jeudi 11 juin et jeudi 02 juillet 2020 de 13h30 à 16h30** pour recueillir les inscriptions et expliquer l’utilisation du logiciel pour ceux qui le souhaitent.

Préinscription cantine pour la première semaine de septembre :

A faire pour le jeudi 27 juillet 2020 **dernier délai**

* soit par internet (module parents)

* soit en mairie au cours d’une permanence exceptionnelle le jeudi 27 août de 09h30 à 12h00.